



REPUBLIQUE DU BENIN
UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS DU BENIN
FACULTE DES LETTRES LANGUES ARTS ET COMMUNICATION (FLLAC)
BUREAU D'UNION D'ENTITE (BUE/FLLAC)
CONTACTS : 62 55 44 24 / 68 99 30 33



REF : N°023-2023/UAC/FLLAC/FNEB/BUE/Pdt/SG

COMMUNIQUE DE PRESSE

(En réponse au communiqué rectoral n°1336-2023/UAC/SG/VR-AA/SA du 15 mars 2023)

Le Bureau d'Union d'Entité de la FLLAC porte à la connaissance de toute la communauté universitaire des éclaircissements au communiqué susmentionné du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi en date du 15 mars 2023.

Contrairement à ce que stipule ledit communiqué de presse, le BUE FLLAC ne reconnaît pas le « consensus » trouvé avec les plaignants d'autant plus que ces six (6) points sont les propositions faites par l'équipe rectorale et l'équipe décanale en vue d'une sortie de crise. En outre, aucune des propositions faites par les plaignants n'est prise en compte dans le compte rendu de la séance parce qu'étant toutes rejetées systématiquement. Une preuve indiscutable de la volonté manifeste du Recteur de ne faire aucune concession. Mieux, ces six points restent et demeurent des propositions faites qui ne sauraient être validées que sur avis consultatif de l'Assemblée Générale ayant porté les revendications. D'où, le BUE FLLAC et les plaignants se sont attelés à convoquer une Assemblée Générale en date du 13 mars 2023 afin de présenter les propositions aux étudiants et leur permettre de décider de la suite des événements. C'est d'ailleurs ce que précisent les conclusions de l'AG qui ont été transmises au Recteur le lundi 13 mars 2023.

Par ailleurs, le BUE FLLAC tient à notifier que jusqu'à l'heure actuelle, le compte rendu de la séance du 08 mars 2023 entre l'équipe rectorale, décanale, les plaignants et le Président BUE FLLAC n'a toujours pas été mis à disposition des plaignants, ni à celle du BUE. C'est d'ailleurs par le biais d'un jeu de passe-passe que le rapporteur désigné pour l'établissement du compte rendu se déclare incapable de transmettre le rapport aux plaignants, car n'en ayant pas reçu l'ordre de sa hiérarchie. Déjà une semaine donc que le Recteur ne respecte toujours pas le point le plus facile à exécuter des six résolutions prises sous son leadership à savoir la mise à disposition du compte rendu aux plaignants et au BUE. Mauvaise foi ou lenteur administrative ? À vous d'en juger.

Chère communauté, le BUE FLLAC voudrait très clairement faire savoir que les étudiants n'ont jamais affirmé que la suppression des dispositions relatives à la soutenance était de leur ressort. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle toutes les plaintes et revendications sont adressées à l'administration. Par ailleurs, le BUE précise que l'article 48 du règlement pédagogique dont l'application fait objet du troisième point de revendication n'a jamais été respecté à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication depuis sa

création. Il s'agit donc d'un mensonge pur du communiqué de presse du Recteur d'affirmer que cette disposition est déjà en application à la FLLAC. Aussi, un autre mensonge pur réside en le fait d'affirmer que les étudiants ont pris d'assaut l'entrée du Rectorat : « Armés de branchages ». Il s'agissait plutôt de pancartes sur lesquelles étaient inscrits des mots et expressions relevant de nos revendications. En témoignent les nombreuses photos et vidéos relayées dans la presse et sur les réseaux sociaux. Nous invitons le Recteur par la présente, à mieux prendre connaissance des réalités ayant cours dans notre faculté pour éviter de pareilles contre-vérités à l'avenir.

Pour finir, le BUE FLLAC, imbus du sens du dialogue et conscient de la mission qui lui incombe a tenu une séance avec toute l'administration décanale dans la soirée du lundi 13 mars 2023 en vue de trouver de réelles solutions de sortie de crise. A cet effet, il y a eu des avancées pour lesquelles une Assemblée Générale sera convoquée les jours à venir afin d'en rendre compte aux étudiants et décider de la conduite à tenir.

Fait à Abomey-Calavi le 16 Mars 2023

Pour l'Union des Etudiants de la
FLLAC,

Le Président :



David Jésus-tin BONOU